

# Campagne électorale « Votiez : services de garde de qualité ! » 2003

Organisée par Parents pour des services de garde de qualité (Division de Moncton)  
Commanditée par Soins et éducation à la petite enfance N.-B.

## SURVOL DES FAITS : CE QUE NOUS SAVONS

### Au sujet de l'accessibilité :

- Dans 74% des foyers du Nouveau-Brunswick, les deux parents sont sur le marché du travail.
- Il y a environ 112 000 enfants âgés de 12 ans et moins dans la province.
- Il y a environ 11 100 espaces dans des garderies agrémentées au N.-B.
- Seulement 1 enfant sur 10 a accès à un espace réglementé par le gouvernement.
- Il existe une pénurie d'espaces dans les garderies reconnues à travers la province.

### Au sujet de la qualité :

- La qualité des services de garde est déterminée par le niveau d'éducation des éducatrices et des éducateurs, un ratio enfant-éducateur limité et de faibles taux de roulement du personnel.
- Au Nouveau-Brunswick, moins de 20% des éducatrices et des éducateurs employés dans le secteur ont obtenu leur certification en éducation à la petite enfance.
- Le taux de roulement du personnel demeure très élevé (de 50% à 60%), rendant la continuité dans les soins offerts à nos enfants presque une impossibilité.
- Le roulement du personnel peut affecter le sentiment de sécurité d'un enfant, ce qui a un impact direct sur sa capacité à bénéficier pleinement des activités d'apprentissage qui lui sont offertes.

### Au sujet de l'abordabilité :

- Quoique le gouvernement du Nouveau-Brunswick couvre une partie des coûts des services de garde des familles à faible revenu, les frais demeurent hors de portée pour plusieurs familles néo-brunswickoises.
- En 1999, les parents du Nouveau Brunswick ont payé 87,1 millions de dollars en services de garde.
- Au niveau national, les garderies du Nouveau-Brunswick font piètre figure, se positionnant au troisième rang parmi les garderies les plus dépendantes des cotisations des parents. Étant donné que 68,7% de leurs revenus proviennent des frais déboursés par les parents, les garderies du Nouveau-Brunswick ont besoin de fonds supplémentaires pour :
  1. Offrir des services de garde de qualité, et
  2. Recruter et retenir du personnel qualifié pour prendre soin de nos enfants.

### Selon un sondage récent : \*

- 90% des canadiens disent qu'ils sont fortement d'accord (51%) ou d'accord (39%) avec l'énoncé «Le Canada devrait avoir un plan coordonné par l'État pour les services de garde».
- 86% sont fortement d'accord (32%) ou d'accord (54%) qu' «un système de garde subventionné par l'État permettrait d'assurer que tous les enfants canadiens aient accès à des services de garde de qualité».

*\* Le sondage du groupe Millward Brown Goldfarb a été réalisé du 27 novembre 2002 au 12 décembre 2002.*

L'implication du gouvernement est décisive dans ce dossier, raison pour laquelle nous vous encourageons à participer à la campagne «**Votiez : services de garde de qualité !**».

Campagne électorale « Votiez : services de garde de qualité ! » 2003

Organisée par Parents pour des services de garde de qualité (Division de Moncton) • Commanditée par Soins et éducation à la petite enfance N.-B.

avril 2003

## **Campagne électorale « Votez : services de garde de qualité ! » 2003**

Organisée par Parents pour des services de garde de qualité (Division de Moncton)  
Commanditée par Soins et éducation à la petite enfance N.-B.

### **QUESTIONS À DEMANDER AUX CANDIDATS ET AUX CANDIDATES AUX PROCHAINES ÉLECTIONS PROVINCIALES :**

**Comme nous le savons, il existe une pénurie d'espaces dans les garderies agrémentées de la province du N.-B.**

1. Est-ce que votre parti fera du rehaussement de la qualité des services de garde de la province une priorité une fois élu au pouvoir?
2. Une fois élu au pouvoir, quelle action concrète entreprendra votre parti politique pour rendre les services de garde de la province plus accessibles?
3. Étant donné que la qualité des soins offerts à nos enfants dépend du niveau d'éducation et du salaire accordé aux éducatrices et aux éducateurs, quelles actions prévoyez-vous entreprendre pour vous assurer que 2 employé(e)s sur 4 soient certifié(e)s et payé(e)s à leur juste valeur dans chaque garderie agrémentée?
4. Comment votre parti prévoit-il augmenter le salaire des éducatrices afin de contrer le taux de roulement élevé dans ce secteur?
5. Comment le parti (NPD/Libéral/Conservateur) appuiera-t-il les garderies de la province à recruter et conserver du personnel qualifié?
6. Nous savons maintenant que le gouvernement provincial, de concert avec le gouvernement fédéral et les autres provinces canadiennes, a signé l'entente nommée : Le cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Il est clair que ces fonds ne suffiront pas à hausser la qualité des services de garde de la province du Nouveau-Brunswick au rang de ceux que l'on retrouve dans d'autres provinces canadiennes. Est-ce qu'un gouvernement (NPD/Libéral/Conservateur) investira alors des fonds provinciaux pour ajouter aux fonds déjà versés par l'État afin d'améliorer le système de garde de la province et ainsi rendre la qualité des soins offerts dans les garderies du Nouveau-Brunswick comparables à celle rencontrée dans les garderies ailleurs au pays?